

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 13/035/2009 – ÉFAI
20 avril 2009

Action complémentaire sur l'AU 77/09 (MDE 13/022/2009, 16 mars 2009) et sa mise à jour (MDE 13/033/2009, 16 avril 2009) – Prisonnière d'opinion

IRAN **Roxana Saberi (f), 31 ans, journaliste, ressortissante irano-américaine**

Roxana Saberi, qui possède la double nationalité iranienne et américaine, a été condamnée à huit ans d'emprisonnement après avoir été déclarée coupable d'espionnage le 18 avril. Amnesty International considère que cette femme est une prisonnière d'opinion, car elle est détenue soit pour des raisons politiques liées aux relations entre l'Iran et les États-Unis, soit pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression. Elle doit être libérée immédiatement et sans condition.

Roxana Saberi, qui est née aux États-Unis d'un père d'origine iranienne et d'une mère d'origine japonaise, a été reporter pour la National Public Radio (NPR) – radio publique américaine qui diffuse des programmes d'actualité et des émissions culturelles –, la BBC et Fox News. Elle vit depuis six ans en Iran, où elle travaille comme journaliste tout en effectuant un master d'études iraniennes et de relations internationales.

Depuis son arrestation le 31 janvier 2009, elle a d'abord été accusée d'avoir acheté de l'alcool (ce qui est illégal en Iran), puis d'avoir continué ses activités de journaliste après que sa carte de presse eut été annulée, et enfin d'« *espionnage* », sans plus de précision. Selon son père, Reza Saberi, elle a été amenée par la ruse à « avouer » certaines activités alors qu'elle était interrogée en détention avant son procès, car on lui a déclaré qu'elle serait libérée si elle coopérait. Roxana Saberi est revenue sur ses « aveux » au cours du procès. Son avocat a l'intention de faire appel de sa déclaration de culpabilité et de sa condamnation.

Le 19 avril, le président iranien, Mahmoud Ahmadinejad, a demandé au procureur général de Téhéran de veiller à ce que Roxana Saberi bénéficie de toute la protection juridique prévue par la loi pour sa défense. Le 20 avril, le responsable du pouvoir judiciaire a ordonné aux autorités judiciaires de prendre les mesures nécessaires pour qu'elle puisse bénéficier rapidement d'une procédure en appel qui soit équitable.

Amnesty International estime que le fait que les accusations portées contre elle ont changé plusieurs fois et qu'aucun élément de preuve n'a été présenté afin d'être examiné par le public indique que les autorités iraniennes ont voulu l'arrêter uniquement pour des raisons politiques, et qu'elle doit par conséquent être libérée.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Plusieurs Iraniens possédant une double nationalité ont été arrêtés en Iran ces dernières années, depuis que le Congrès des États-Unis a annoncé un financement supplémentaire de 75 millions de dollars pour « *soutenir la démocratie* » dans ce pays. Parmi eux figurent Haleh Esfandiari, Kian Tajbakhsh, Parnaz Azima et Ali Shakeri. D'autres Iraniens entretenant des liens avec les États-Unis ont également été arrêtés. La plupart ont été accusés d'avoir porté atteinte à la sécurité nationale, en particulier dans le cadre de leur participation présumée à une « *révolution en douceur* » en Iran. De leur côté, les autorités américaines détiennent cinq diplomates iraniens arrêtés en Irak en 2007. Lors d'une réunion avec le président suisse le 19 avril, Mahmoud Ahmadinejad a demandé leur libération. Par ailleurs, certains commentateurs ont laissé entendre que la détention et le procès de Roxana Saberi pourraient être également liés aux rivalités internes du régime iranien à la suite de l'élection du président Obama aux États-Unis et de ses récentes ouvertures à l'Iran.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en persan, en arabe, en anglais, en français ou dans votre propre langue) :

- exhorte les autorités à libérer Roxana Saberi immédiatement et sans condition, car d'après les éléments connus, il s'agit d'une prisonnière d'opinion ;
- demandez que ses « aveux » ne soient pas retenus à titre de preuve, étant donné qu'elle a probablement été amenée par la ruse à formuler des déclarations où elle s'accusait elle-même pendant sa détention avant son procès.

APPELS À :

Responsable du pouvoir judiciaire :

Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi
c/o Director, Judiciary Public Relations and Information Office
Ardeshir Sadiq
Judiciary Public Relations and Information Office
No. 57, Pasteur St., corner of Khosh Zaban Avenue
Tehran, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : info@dadiran.ir (dans le champ réservé à l'objet, veuillez écrire : « *FAO Ayatollah Shahroudi* »)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Guide spirituel de la République islamique d'Iran :

Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei
The Office of the Supreme Leader
Islamic Republic Street – End of Shahid Keshvar Doust Street
Tehran, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : info_leader@leader.ir

par l'intermédiaire de son site Internet : <http://www.leader.ir/langs/en/index.php?p=letter> (en anglais)

<http://www.leader.ir/langs/fa/index.php?p=letter> (en persan)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Excellence,*

COPIES À :

Président de la République :

His Excellency Mahmoud Ahmadinejad
The Presidency
Palestine Avenue, Azerbaijan Intersection
Tehran, République islamique d'Iran

Fax : + 98 21 6 649 5880

Courriers électroniques : par l'intermédiaire de son site Internet : <http://www.president.ir/email/>

Chef du Comité des droits humains au sein du pouvoir judiciaire :

Mohammad Javad Larijani
Howzeh Riyasat-e Qoveh Qazaiyeh / Office of the Head of the Judiciary
Pasteur St, Vali Asr Ave., south of Serah-e Jomhuri,
Tehran 1316814737, République islamique d'Iran

Fax : +98 21 3390 4986 (Merci de vous montrer persévérant)

Courriers électroniques : info@dadgostary-tehran.ir (dans le champ réservé à l'objet, veuillez écrire : « *FAO Mohammad Javad Larijani* »)

Formule d'appel : *Dear Mr Larijani, / Monsieur,*

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 1^{er} JUIN 2009, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.